

Ecotaxe : tout ce qu'il faut savoir sur une mesure polémique

Par Renaud Février

Publié le 04-04-2014 à 18h28

Qui a créé l'écotaxe ? Pourquoi ? Est-elle déjà enterrée ? Qu'en est-il des projets de transports alternatifs à la route ? Le "Nouvel Observateur" fait le point.



La nouvelle ministre de l'Ecologie Ségolène Royal a suscité la controverse en exprimant dès jeudi 3 avril son souhait de "remettre les choses à plat" en matière d'écotaxe sur les poids lourds. L'occasion pour le "Nouvel Observateur" de faire le point sur la polémique autour de cette taxe poids lourds, vivement décriée par certains, appelée de leur vœux par d'autres.

Qui a créé l'écotaxe ?

L'écotaxe, ou "taxe poids lourds", doit être prélevée sur les véhicules de transport de marchandises circulant sur les routes françaises. Sa conception remonte au Grenelle de l'environnement de 2007, sous la présidence de Nicolas Sarkozy. Prévue dans le cadre de la loi Grenelle 1 de 2009, votée par la majorité de l'époque, et une large partie de l'opposition, l'écotaxe devait entrer en application en 2011. Mais elle a été repoussée en raison des "difficultés techniques".

"Cette taxe est très compliquée à mettre en place, car elle touche un très grand nombre de poids lourds, et que le réseau routier secondaire est très vaste", expliquait en octobre 2013 le professeur d'économie associé à l'université Paris-Dauphine, Christian de Perthuis, **au "Nouvel Observateur"** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20131028.OBS2947/8-questions-sur-l-ecotaxe-poids-lourds.html>). 600.000 poids lourds sont concernés, et tous doivent être équipés de boîtiers GPS permettant de détecter automatiquement le passage aux points de tarification et de calculer la taxe. De plus, "il a fallu procéder à des modulations tarifaires selon les régions."

Le gouvernement socialiste se saisit du dossier début 2013, et **vote en avril pour une entrée en vigueur de l'écotaxe le 20 juillet 2013** (http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/04/25/l-ecotaxe-poids-lourds-adoptee-par-le-parlement_3165869_3244.html). La mesure est toutefois reportée au 1er octobre, puis de nouveau au 1er janvier 2014, en raison des mêmes "difficultés techniques".

Pourquoi une telle taxe ?

Le ministère de l'Ecologie (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Questions-reponses-sur-l-ecotaxe-.html>) explique que l'écotaxe vise à "instaurer un cercle vertueux", en faisant changer les comportements. En renchérissant le coût du transport routier, particulièrement polluant, le gouvernement entend favoriser d'autres modes de transport, notamment le fret et le transport fluvial. Comme la taxe s'applique également aux camions vides, elle encourage les transporteurs à rationaliser leurs tournées et éviter

les déplacements inutiles.

Selon Guillaume Sainteny, spécialiste de l'écofiscalité, **interrogé en octobre 2013 par "Le Nouvel Observateur"** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20131022.OBS2140/ecotaxe-elle-n-est-pas-la-cause-des-difficultes-de-la-bretagne.html>), l'écotaxe était également destinée à remplacer "la taxe à l'essieu, qui ne s'applique qu'aux poids lourds français et pas aux étrangers, et ne tient pas compte du nombre de kilomètres parcourus. Or, aujourd'hui 25% des poids lourds roulant en France sont immatriculés à l'étranger, ne s'acquittent pas de la taxe à l'essieu et ne participent pas à l'entretien du réseau routier français qu'ils dégradent pourtant. Le secteur du fret routier français était désavantagé par ce mode de taxation."

Pourquoi la Bretagne n'en veut pas ?

En octobre 2013, **dans un contexte de crise de l'agroalimentaire** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20131016.OBS1274/bretagne-si-rien-ne-se-passe-il-y-aura-le-feu.html>) et de défiance vis-à-vis de l'exécutif, **une fronde nationale menée par la Bretagne** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20131109.OBS4803/ecotaxe-apres-la-bretagne-le-nord.html>) s'élève contre l'écotaxe. Sur les routes de France, **les manifestants s'en prennent aux portiques** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20131103.OBS3719/un-nouveau-portique-ecotaxe-detruit-en-bretagne.html>) qui doivent permettre de calculer le prix de la taxe. Ils sont **incendiés** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20131102.OBS3689/bretagne-un-portique-ecotaxe-s-effondre-apres-un-incendie.html>) et dégradés, ou tout simplement démontés à titre préventif. Les manifestations des opposants rassemblent des dizaines de milliers de personnes, derrière le collectif des **"Bonnets rouges"** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20131106.OBS4128/sous-les-bonnets-rouges-quatre-irreductibles.html>).

"L'opposition en profite pour **s'attaquer au gouvernement** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20131113.OBS5055/des-deputes-ump-echouent-a-faire-supprimer-l-ecotaxe.html>) et à ses hausses d'impôts, quitte à dénoncer la mesure décidée par le gouvernement Fillon sous la présidence de Nicolas Sarkozy."

Vous n'assumez pas ce que vous avez voté", **répond le Premier ministre Jean-Marc Ayrault** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20131029.OBS3114/ecotaxe-jean-marc-ayrault-rappelle-la-droite-a-sa-responsabilite.html>) à la droite, divisée sur la question, lors d'une séance de questions au gouvernement.

Fin octobre, **57% des Français se prononcent contre la taxe** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20131108.OBS4658/57-des-francais-pour-un-abandon-pur-et-simple-de-l-ecotaxe.html>). Finalement, Jean-Marc Ayrault décide le 29 octobre **de suspendre l'application de l'écotaxe sur l'ensemble du territoire** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20131029.OBS3034/en-direct-ecotaxe-matignon-au-chevet-des-bretons.html>) pour une durée indéterminée. Au gouvernement, on évoque **début 2015, en même temps que la remise à plat de la fiscalité** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20131119.OBS5943/l-ecotaxe-suspendue-jusqu-a-la-remise-a-plat-de-la-fiscalite.html>).

La confrontation et la violence doivent céder la place au dialogue. C'est pourquoi j'ai décidé de suspendre la mise en œuvre de l'écotaxe.

— Jean-Marc Ayrault (<http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/jean-marc-ayrault>) (@jeanmarcayrault) **29 Octobre 2013** (<https://twitter.com/jeanmarcayrault/statuses/395143238283055105>)

Les opposants réclament toujours sa suppression pure et simple.

Adieu les transports propres ?

Conséquence directe de la suspension de l'écotaxe : 120 projets d'aménagement de transports urbains qui devaient être financés de cette manière, **sont aujourd'hui en stand by**

(<http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20140303.OBS8309/l-ecotaxe-suspendue-c-est-120-projets-de-transport-en-stand-by.html>).

La plupart de ces projets visaient l'extension, la création ou l'aménagement de lignes de bus, mais quelques lignes de tramways, voire des funiculaires ou des navettes fluviales étaient aussi concernés. "Les projets soutenus ont dû être revus largement à la baisse", souligne la FNE, en citant comme "premiers sacrifiés" des projets telle que "la ligne de tramway nord-sud à Marseille ou le prolongement le ligne B du métro à Toulouse.

Les cinq associations et fédérations professionnelles d'entreprises de transports publics, ferroviaires, combinés, maritimes et fluviaux ont rappelé "la nécessité de maintenir l'écotaxe pour entretenir les infrastructures". Il était en effet prévu que 750 millions d'euros par an aillent dans les caisses de l'Agence de financement des infrastructures de **transport** (**<http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/transport>**) de France (AFITF), pour la création et la modernisation d'infrastructures ferroviaires, routières, fluviales et maritimes.

L'écotaxe, déjà enterrée ?

Peu rassurante pour ces associations, la ministre de l'Ecologie fraîchement nommée, Ségolène Royal, **a surpris en annonçant dès jeudi qu'elle souhaitait "remettre à plat les choses"** (**<http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20140403.OBS2609/ecotaxe-segolene-royal-souhaite-remettre-a-plat-les-choses.html>**) concernant l'écotaxe, afin de voir "quelles sont les autres possibilités que nous avons pour dégager des financements".

Une déclaration qui n'a rassuré ni les Bonnets rouges, qui réclame la suppression définitive de l'écotaxe en Bretagne, **ni, bien sûr, les écologistes** (**<http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20140404.OBS2677/ecotaxe-les-verts-en-colere-contre-segolene-royal.html>**).

Un abandon de la taxe poids lourds impliquerait de "revoir un certain nombre de priorités" en matière de transports, avait affirmé en janvier le ministre du Budget de l'époque **Bernard Cazeneuve** (**<http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/bernard-cazeneuve>**). Cela se traduirait notamment par "moins de trains, moins de transports durables, moins de transports en commun en site propre".

Pire, le contrat de partenariat public privé (PPP) signé avec Ecomouv', qui **soulève de nombreuses questions** (**<http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20131104.OBS3868/ecotaxe-5-questions-sur-le-contrat-d-ecomouv.html>**) et a conduit la justice à ouvrir **une enquête sur les conditions de son attribution** (**<http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20131106.OBS4102/ecotaxe-la-justice-rouvre-une-enquete-sur-le-contrat-avec-ecomouv.html>**), coûte cher à l'Etat et aux collectivités. La suspension du contrat coûte **83 millions d'euros par mois** (**<http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20131029.OBS3106/suspension-de-l-ecotaxe-83-millions-d-euros-par-mois-a-l-etat.html>**). En cas d'abandon, il prévoit le versement par l'État d'un milliard d'euros de pénalités.

Une mission d'information sur l'écotaxe est en cours à l'Assemblée Nationale. Elle devrait, selon **Ségolène Royal** (**<http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/segolene-royal>**), rendre un rapport dans 15 jours. Une commission d'enquête parlementaire est par ailleurs en cours sur le contrat d'Ecomouv' au Sénat.